



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 21 novembre 2003

Conseillers en exercice : 45

Votants : 40

Convocation du Conseil Municipal :
le 6 novembre 2003

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 25 novembre 2003

Travaux d'abattage et d'élagage d'arbres - appel d'offres

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Alain BAUDIN

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques LAMARQUE, Mme Geneviève RIZZI, M. Gérard ZABATTA

Conseillers :

Mme Andrée CHAREYRE, M. Michel GENDREAU, Mme Nathalie HIBERT, M. Rémy LANDAIS, Mlle Karen NALEM, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Valérie UZANU, Mme Catherine REYSSAT, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Yannick TARDY, M. Joël RENOUX, M. Franck GIRAUD, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT

Secrétaire de séance : Karen NALEM

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Marie-Edith BERNARD donne pouvoir à Mme Danièle GANDILLON.
M. Michel PAILLEY donne pouvoir à Mme Valérie UZANU.
Mme Françoise HALAT donne pouvoir à M. Joël RENOUX.
Mme Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Mme Elisabeth BEAUVAIS.
M. Dominique GUIBERT donne pouvoir à M. Franck GIRAUD.

Excusés :

Conseillers :

Mme Catherine DEGUERCY, M. Alain GARCIA, Mme Christabelle CHOLLET, M. Jean-Louis EPPLIN, M. Stéphane TRONEL

CONSEIL MUNICIPAL DU 21 novembre 2003

DELIBERATION D20030460

Espaces Verts

Travaux d'abattage et d'élagage d'arbres - appel d'offres

Monsieur Amaury BREUILLE, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire

Au vu de l'importance :

- des travaux d'élagage d'arbres liés aux contraintes environnementales et techniques dues à la proximité des façades de maisons et/ou des lignes électriques et téléphoniques,
- des travaux d'élagage liés à l'entretien courant et nécessaire des arbres,
- des travaux de mise en sécurité des arbres,
- des travaux d'élagage nécessités par la formation, la taille architecturée de certains arbres ou alignements, la mise en œuvre du plan de gestion des arbres de la ville.
- des travaux d'abattage établis annuellement, en fonction des expertises sanitaires, des besoins structurels ou de dépérissement des sujets, validés par la commission « Arbres »

Il est nécessaire de passer un marché de travaux. Le marché établi pour un an sera reconductible pour deux fois un an.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver le dossier de consultation
- autoriser Monsieur le Maire ou son adjoint délégué à lancer la procédure d'appel d'offres et à signer le marché à intervenir.
- Les dépenses seront imputées au 928 8231 61523

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	39
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	6

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN
L'Adjoint au Maire

Amaury BREUILLE

[Ordre du jour](#)